DISCOURS

PRONONCÉ

Le 23 Octobre 1791,

PAR M. LE MAIRE DU PORT-AU-PRINCE,

A la suite du Traité de Paix entre les Citoyens Blancs & les Citoyens de Couleur de la Province de l'Ouest de la Partie Française de Saint-Domingue.

Imprimé par ordre de l'ASSEMBLÉE NATIONALE, d'après la lecture faite de ce discours, le 26 Décembre 1791.

MESSIEURS,

Qu'il est beau ce jour où nous pouvons dire que nous sommes tous frères & amis!

Qu'il est beau ce jour où deux classes de Citoyens divisés jusqu'ici, se mêlent & se confondent pour n'en faire à l'avenir qu'une seule!

Qu'il est beau enfin ce jour où une reconciliation entière, franche & loyale, rapprochant tous les coeurs,

éteint tout souvenir du passé, & ne laisse plus voir devant nous que des jours tranquilles & heureux passés dans les douceurs de la confiance & de l'amitié !

Nous sommes donc de ce jour frères & amis : nous scellons en ce moment la paix & la réconciliation.

Jurons tous, promettons-nous tous de nous soutenir & de nous défendre mutuellement ; d'être tous les protecteurs du bon ordre & de la sûreté publique. Unissons-nous pour la commune, & ne connoissons d'autres ennemis que les ennemis du bien public. Jurons de regarder & de traiter comme perturbateurs du repos public, tous ceux qui contreviendroient au présent traité. (*Ici toute la Députation a crié* : NOUS LE JURONS).

Citoyens de Couleur, mes amis, vous perdez ici cette dénomination ; il n'existe plus de distinction, plus de différence. Nous n'aurons à l'avenir, tous ensemble, qu'une même qualification, celle de CITOYEN.

Que la sincérité préside à un contrat aussi solemnel & aussi sacré ; que les expressions de la bouche ne soient point démenties par les sentimens du cœur. Promettons-nous tous amitié, franchise, loyauté ; & que les témoignages que nous nous donnons ici soient le gage d'une paix & d'une union durable à jamais. (*Toute la Députation a dit* : NOUS LE JURONS).

Et vous braves militaires de Normandie & d'Artois, du Corps-Royal d'Artillerie, de la Marine Royale & Marchande, de l'équipage le vaisseau *le Borée* ; vous tous enfin qui êtes ici présens, partagez notre satisfaction, & mêlez vos élans aux nôtres.

C'est à vous que nous sommes redevables de notre état ; c'est vous qui dans tous les temps nous avez secourus, soutenus. Vous savez à la Guerre montrer que vous êtes de braves militaires, comme vous savez

à la Paix montrer que vous êtes de bons Citoyens. Recevez ici tous nos ſentimens d'amitié & de reconnoiſſance.

Il ne manque plus à notre bonheur qu'une choſe, c'eſt de le rendre durable; c'eſt d'écarter loin de nous tout ce qui peut troubler l'ordre & la paix; c'eſt de ramener la confiance, la tranquillité, la ſûreté publique. Que la Loi ſoit obſervée; que ceux qui commandent ſoient obéis : Voilà notre vœu à tous; & pour qu'il ſoit bien rempli, finiſſons un acte auſſi ſolemnel par un ſerment ſacré, & diſons tous : *Je jure d'être fidèle* A LA NATION, A LA LOI, ET AU ROI, & *de contribuer de tout mon pouvoir à la tranquillité publique.* (NOUS LE JURONS).

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.